



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 janvier 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

**D - 20080009**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***OPAH Centre Historique. 44 quai Richelieu-10 rue des Pontets. Subventions de la Ville et de la CUB aux propriétaires occupants ou accédants. Autorisation. Décision***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 juillet 2002, vous avez autorisé le Maire à signer avec la Société Bordelaise Mixte de Construction et d'Urbanisme (SBUC) dénommée aujourd'hui In Cité, une Convention Publique d'Aménagement permettant la mise en œuvre des procédures nécessaires à la requalification de l'habitat et de l'environnement résidentiel dans le centre historique.

Au titre des actions visant à l'amélioration des logements, les propriétaires occupants, accédants ou primo-accédants sont susceptibles de bénéficier d'aides de la Ville et de la CUB.

Une convention de gestion a été signée les 19 avril 2004 et 7 mai 2004 entre la Ville de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux. La CUB a ainsi confié à la Ville la mission de gérer, à titre gratuit, sa participation annuelle, et de mandater les subventions accordées. Chaque demande de subvention est soumise à l'avis préalable de la Commission des Financeurs créée à cet effet.

A ce titre, il est proposé d'accorder une aide de la Ville et de la CUB à :

**Mme DUPRAT Virginie, propriétaire de l'appartement sis 44, quai Richelieu à Bordeaux,** dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de Mme DUPRAT	Niveau de ressources
Propriétaire Accédant	Plafonds ANAH < Ressources < 140% Plafonds ANAH

**Cette opération consiste en des travaux de réhabilitation dans un logement de type T3 occupé par sa propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 23 novembre 2007.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 11 075 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $11\,075\text{ €} \times 12,5\% = 1\,384\text{ €}$

Aide de la CUB au propriétaire :  $11\,075\text{ €} \times 12,5\% = 1\,384\text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à Mme DUPRAT Virginie une participation d'un montant de 1 384 € pour la Ville de Bordeaux

Accorder à Mme DUPRAT Virginie une participation d'un montant de 1 384 € pour la CUB.

**Mademoiselle LIVRY Camille, propriétaire de l'appartement sis 10, rue des Pontets à Bordeaux, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :**

Statut de propriétaire de M <sup>lle</sup> LIVRY	Niveau de ressources
Propriétaire Primo Accédant	Plafonds ANAH < Ressources < 140% Plafonds ANAH

**Cette opération consiste en des travaux de réhabilitation dans un logement de type T2 occupé par sa propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 23 novembre 2007.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 11 192 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $11\ 192\ € \times 15\% = 1\ 679\ €$

Aide de la CUB au propriétaire :  $11\ 192\ € \times 15\% = 1\ 679\ €$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à M<sup>lle</sup> LIVRY Camille une participation d'un montant de 1 679 € pour la Ville de Bordeaux

Accorder à M<sup>lle</sup> LIVRY Camille une participation d'un montant de 1 679 € pour la CUB.

Le versement de la subvention de la Ville aux propriétaires interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu des factures originales acquittées et d'une attestation d'In Cité certifiant l'achèvement des travaux.

Les différentes dépenses ci-dessus énumérées seront imputées sur la sous fonction 72, nature 2042 du budget de l'exercice en cours pour ce qui est de la Ville, et nature 458115 du budget de l'exercice en cours pour ce qui concerne la CUB.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Michel DUCHENE**  
Adjoint au Maire

